



L'ANNÉE 2021 EN ACTIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2021



« 2022, une année de transitions »



Madame, Monsieur,

Président du Parc depuis Décembre 2017, Jean MORIN a été élu Président du Conseil départemental de la Manche en juillet 2021, après les élections départementales qui se sont déroulées au mois de Juin. J'ai été très honorée d'être élue à la Présidence du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin pour lui succéder, en septembre dernier.

Simultanément, Audrey GAUDRON, directrice jusqu'en juillet, est devenue directrice de cabinet de Jean MORIN au Conseil départemental de la Manche. Denis LETAN, agent du Parc depuis 29 ans et chargé de mission « Transition énergétique » lui a succédé, à partir du 1er Août dernier.

Outre ces changements et malgré un contexte sanitaire difficile, l'année 2021 a été marquée par plusieurs événements forts.

Le Parc a fêté ses 30 ans, lors du Festival « Les Envolées », qui s'est déroulé à Carentan les Marais et à la Maison du Parc, du 25 au 29 août derniers. Les ateliers, conférences et animations sur le thème de la Transition, organisés à cette occasion, furent de grande qualité, avec un auditoire nombreux et conquis face à des intervenants renommés : Arthur KELLER, Dominique BOURG, Frédéric GRESSELIN, Marie-Monique ROBIN... En revanche, la soirée concert du samedi n'a pas remporté le succès escompté.

Bérangère ABBA, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Écologique, chargée de la biodiversité, en visite sur le site de Sainte-Marie-du-Mont, le 11 octobre dernier, a officiellement lancé les travaux d'aménagement de la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot, bénéficiant de fonds du Plan de Relance. Ces travaux sont consécutifs à l'extension du périmètre de la Réserve au polder de Sainte-Marie-du-Mont et se dérouleront principalement cet automne et au printemps 2023.

Dans le cadre du dispositif expérimental « Paiements pour Services Environnementaux », 10 dossiers ont été instruits en 2021 (11 le seront en 2022) par le Parc, avec des agriculteurs de la vallée du Merderet, qui s'engageront sur 5 ans en faveur de pratiques vertueuses concernant la qualité des prairies et des zones humides de leur exploitation.

Les partenaires concernés par le projet de reconversion de la tourbière de Sèves ont été invités par le Préfet de la Manche à se concerter, dans la perspective de l'arrêt de l'exploitation de la tourbière en 2026. Le Parc est désigné comme pilote de ce projet, qui s'articulera autour de l'accompagnement des agriculteurs impactés par la remontée des niveaux d'eau et de la renaturation du site, sur lequel s'appuiera un projet de développement touristique.

La révision de la Charte, initiée en 2020, mobilise fortement l'équipe technique, les élus, les partenaires et les habitants : quelles actions concevoir pour les 15 prochaines années afin de répondre aux enjeux de préservation des ressources, d'adaptation et de lutte contre le changement climatique ?

Je compte sur vous tous pour rêver, avec nous, à de nouvelles ambitions et imaginer ensemble le Parc de demain.

Françoise LEROSIGNOL,
Présidente du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin





Le marais blanc , Rauville-la-Place



| | |
|--|----------|
| Les envolées, 30 ans du Parc | p. 2-3 |
| Biodiversité | p. 4-7 |
| Eaux et zones humides | p. 8-11 |
| Développement local | p. 12-13 |
| Paysages et urbanisme | p. 14-15 |
| Tourisme | p. 16-17 |
| Sensibilisation | p. 18-19 |
| Transition énergétique et écologique | p. 20-21 |
| Communication | p. 22-23 |
| Observatoire | p. 24 |
| Charte | p. 25 |
| Administration | p. 26-27 |
| Vie institutionnelle | p. 28-29 |



SOMMAIRE

LES ENVOLEES

30 ANS DU PARC

4 JOURS ENGAGÉS ET FESTIFS POUR RENTRER EN TRANSITION(S)

Créé en 1991, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a fêté ses 30 ans en 2021. À cette occasion, la première édition du nouvel événement « Les Envolees, (r)entrez en transition(s) » s'est tenue du 26 au 29 août 2021, à la Maison du Parc. 3 jours d'animations variées : conférences, table-rondes, projections... dans une ambiance festive, ponctuée de concerts, spectacles et sorties en pleine nature pour les adultes et les enfants.

Une avant-première du film « Une fois que tu sais », réalisé par Emmanuel CAPPELIN, a été présentée en ouverture de l'événement. La projection a été suivie par un échange avec le public, animé par Charlotte OGIER, membre de l'association Terractiva accompagnant la sortie du film. 90 personnes étaient présentes, dont de nombreux élus du territoire.



Conférence F. Gresselin

La journée de **VENDREDI** a été consacrée à des sujets techniques liés à la crise écologique : la place de la méthanisation comme énergie renouvelable, les moyens pour reconnecter les enfants à la nature ou encore la question de la pollution lumineuse. Deux conférences ont attiré près de **150** personnes : **Frédéric GRESSELIN, chercheur et membre du GIEC Normand**, a présenté les conséquences possibles du dérèglement climatique en Normandie ; Marie-Monique ROBIN, journaliste, réalisatrice et écrivaine, a été accueillie pour présenter son dernier ouvrage « La Fabrique des Pandémies », traitant du lien entre santé humaine et santé des écosystèmes.

Après cette journée riche en réflexions, les élus rejoints par de nombreux anciens élus et agents du Parc ont été conviés par l'équipe actuelle à une soirée des 30 ans, autour d'un repas végétarien, d'une fresque d'archives photographiques et d'articles de presse retraçant l'histoire du Parc.

La programmation du week-end s'est élargie à des sujets « grand public » et à des animations culturelles. De même, une allée de producteurs a mis à l'honneur les produits et restaurateurs ambulants locaux.

SAMEDI, le philosophe **Dominique BOURG, professeur à l'Université de Lausanne**, a présenté un état des lieux de la situation écologique à l'échelle mondiale. Cette conférence a été suivie d'un spectacle

vivant de la compagnie Spectabilis, abordant la question du climat, sous un angle humoristique. Le Parc a également remis les **prix du concours de pratiques agro-écologiques**, aux côtés de la Chambre d'agriculture de la Manche. Une soirée-concert, en présence du chanteur **Flo DELAVEGA et des artistes locaux JAYDE et Lewis EVANS**, a réuni **500** personnes pour clôturer cette deuxième journée de l'événement.



DIMANCHE, de nombreuses familles sont venues profiter du beau temps à la Maison du Parc. Le matin, des randonnées pédestres, cyclistes et fluviales ont été accompagnées par les guides du Parc. L'association Triticum de Rouen a présenté différentes animations pour les adultes et les enfants, au sujet de la résilience de nos systèmes alimentaires, tandis que le Jardin pédagogique a accueilli une animation autour du sol vivant.



Déambulations de Dame Nature

L'après-midi a également été agrémentée de la musique du groupe **No Name Fifty**, des **déambulations déguisées de Dame Nature** et du spectacle vivant « **Foulowers** », présenté par la compagnie « **Avec des Géraniums** ». L'événement a été clôturé par une conférence d'**Arthur KELLER**, ingénieur et auteur, mettant l'accent sur le besoin d'agir rapidement et fortement pour atténuer les conséquences de la crise climatique.



UN BILAN DE L'ÉVÉNEMENT POSITIF

Plusieurs centaines de personnes sont venues chaque jour à la Maison du Parc, dont bon nombre d'élus locaux et de familles avec leurs enfants. Ce fût également l'occasion de retracer le chemin parcouru depuis la création du Parc, en présence de nombreux anciens de l'équipe et d'élus. Les Envolées ont mis en exergue le rôle de concertation du Parc, dont une des méthodes emblématiques est le rassemblement d'acteurs et de voix diversifiées autour de sujets d'intérêt commun, en vue du traitement collaboratif de problématiques concrètes du territoire.

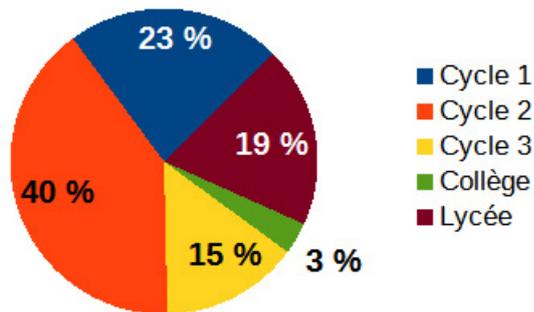
« À QUOI RESSEMBLERA LE PARC DANS 30 ANS ? »

Parallèlement à l'organisation des **Envolées**, pour les **30 ans du Parc**, l'appel à projets « **Classe-Parc** » pour l'année scolaire 2020-2021 s'intitulait « À quoi ressemblera le Parc dans 30 ans ? » et visait à questionner les élèves sur ce qu'ils imaginaient autour de chez eux, en 2050. Les enjeux du changement climatique sur le territoire ont été abordés avec les plus grands et leur pouvoir d'agir pour atténuer ce changement a été identifié. **32** classes ont répondu à cet appel à projet, soit **365** jeunes depuis la maternelle jusqu'au lycée. Le Parc a financé **55** interventions, encadrées par le CPIE du Cotentin et le Centre d'Initiation à l'Éco-Citoyenneté (CIEC). Une valorisation était demandée aux classes.

Les collégiens ont planté par exemple une haie et creusé une mare dans leur établissement, puis présenté ce qu'ils ont fait à leurs camarades ; les lycéens ont collecté des déchets sur la laisse de mer et participé au programme de sciences participatives sur le thème de la salamandre « **Nuit des Dragons** ».

À retenir, les enseignants ont bien accueilli cette thématique et les jeunes ont apprécié leurs sorties.

Répartition des classes-Parc "30 ans" année scolaire 2020-2021



Animation classe, ENS Les Ponts d'Ouve

BIODIVERSITÉ

PRÉSERVER ET DONNER À VOIR LES ESPACES NATURELS

CHIFFRES CLÉS

3 documents d'objectifs, 37 700 ha en documents d'objectifs.

Surface en espaces naturels gérés directement par le Parc : **1000 ha**

Surface en contrat MAEC **7 500 ha** soit **30 %** de la SAU possible

12 mares restaurées en 2021 (114 depuis 2014)

40 000 visiteurs à la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot

258 797 saisies dans la Base de données SERENA

GÉRER L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES PONTS D'OUVE

Le site des marais des Ponts d'Ouve, attenant à la Maison du Parc, figure parmi les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Manche. L'ENS est un élément indissociable de la Maison du Parc constituant la vitrine du territoire vis à vis du public, des acteurs et des partenaires. L'ensemble donne à lire et comprendre le marais.

Une exposition photographique «sur la biodiversité et le caractère inondable de l'ENS» a été mise en place sur des toiles grand format en plein cœur du marais, sur la boucle de randonnée de 5.5 km.

Des adaptations à la COVID ont été poursuivies pour permettre, mi-mai, un accès du public au site (signalétique d'information et de circulation avec deux boucles de randonnées). En 2021, 14 580 personnes ont été accueillies à la Maison du Parc, avec 12 096 visiteurs sur l'ENS, dont 1 520 personnes accompagnées en visite (12 % des visiteurs du site). Une attention a été maintenue sur les bonnes conditions d'accès aux visiteurs à l'intérieur du site (entretien de 5 km de chemins, 5 observatoires, 4 platelages, 2 pontons, renouvellement de 90 m d'écrans visuels).

L'entretien courant du site s'est traduit par l'application d'un calendrier des niveaux d'eau, le maintien de la fonctionnalité hydraulique

du site et la gestion des différents habitats humides (plan d'eau principal, bords de rivières, prairies, roselière, renouvellement de clôtures agricoles).

De nombreux suivis naturalistes ont été réalisés pour approfondir la connaissance du site (64 espèces d'oiseaux nicheurs, 73 espèces d'oiseaux hivernants, dortoirs d'ardéidés et busards, amphibiens, mammifères...). Cette année, des pêches scientifiques ont permis de confirmer la reproduction du Brochet sur le site.

GÉRER LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA SANGSURIÈRE ET ADRIENNERIE

Le Parc assure la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie depuis 1991 et met en œuvre le plan de gestion (2018-2027), pour le compte de l'État. La gestion s'effectue en partenariat avec la Commission Syndicale de la Sangsurière et la commune de Doville, propriétaires des terrains.

Le fait le plus marquant de cette année est l'arrivée, en novembre 2021, d'un animateur dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce poste est mutualisé avec la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot. L'arrivée d'un nouvel agent va permettre de proposer un plus large choix d'animations (cadre scolaire, grand public). L'année 2021 a été plus favorable, en terme climatique, aux milieux tourbeux avec un déficit hydrique moins important sur la période estivale. Cela a limité l'abaissement des nappes, expliquant l'absence de phénomène de dessiccation ou de fracturation de sol, en 2021.

La gestion agricole se maintient avec un troupeau de bovins stable en effectif, mais la fauche a été moins importante, en raison des conditions climatiques peu favorables aux travaux de fauche.

Au niveau scientifique, l'étude des transects de végétation a permis de réactualiser les données et propose une réorientation de la gestion, sur quelques secteurs à très fort enjeu patrimonial. Un stage de 6 mois a permis d'élaborer un diagnostic climatique jusqu'en 2100, afin de définir la vulnérabilité de la Réserve vis à vis du réchauffement climatique. Des pistes d'action ont été proposées et un livret de sensibilisation, à destination des élus locaux, a été réalisé.



Echasse blanche
ENS les Ponts d'Ouve

GÉRER LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE BEAUGUILLOT

Le Parc gère la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot depuis juillet 2014. Il assure la mise en œuvre du plan de gestion 2012-2021, pour le compte de l'État.

Une partie importante de l'activité repose sur des suivis. Ainsi, la population de phoques fait l'objet d'un recensement en ULM (11 vols), qui a permis de dénombrer un effectif maximum de 254 phoques veaux-marins et 37 phoques gris. Ce sont 76 jeunes qui sont nés dans la colonie.

D'autre part, une étude du régime alimentaire de cette espèce, conduite en régie sous la tutelle scientifique de l'université de La Rochelle, a révélé que le veau-marin consommait essentiellement des mulets, des orphies et des plies.

Le suivi des oiseaux en hivernage a permis de recenser plus de 30 500 oiseaux d'eau lors de l'hiver 2020-2021.

Le suivi des habitats de l'estran (sédiments, espèces et habitats) traduit un dynamisme de l'écosystème, les habitats et leurs limites peuvent évoluer de façon saisonnière, mais les habitats élémentaires sont relativement stables et les espèces qui les constituent sont également présentes, permettant le maintien de la ressource alimentaire disponible pour les oiseaux.

Le suivi botanique quinquennal, réalisé cette année, confirme que la richesse spécifique (nombre d'espèces) augmente sur l'ensemble du site et que l'indice de diversité reste le plus élevé sur les zones amphibies et sur les zones pâturées. Les espèces d'intérêt patrimonial (protégées et rares) sont globalement en progression.

Parmi les opérations de gestion, il convient de noter l'entretien de deux mares prairiales, l'abattage d'arbres dangereux, l'égagement en bordure de la RD329, l'entretien de fossés, le débroussaillage d'un sentier et le remplacement de linéaires de clôtures. D'autre part, l'ancien système de vannage du polder, qui assurait l'évacuation des eaux en mer, a été remplacé en août 2021.

Une attention particulière est portée au suivi des effectifs de sangliers, en collaboration avec le lieutenant de louveterie du secteur et le SyMEL.

Enfin au terme de la procédure d'extension et de consultation, le périmètre de la Réserve est passé de 505 ha à 820 ha, par décret du 8 octobre 2021. Le Parc reste le gestionnaire de la Réserve dans ses nouvelles limites, par convention avec l'État.

En parallèle, la préparation du projet d'aménagement et d'accueil du public s'est poursuivi, le permis d'aménager a été déposé le 22 octobre.

METTRE EN ŒUVRE LES DOCUMENTS D'OBJECTIFS (DOCOB) NATURA

Au titre des Directives « Habitats » et « Oiseaux », le Parc assure l'animation et la mise en œuvre des Documents d'Objectifs (DocOb) :

• des Marais du Cotentin et du Bessin - baie des Veys

Le Comité de pilotage (Copil) du 30 septembre 2019 avait validé la révision du Document d'Objectifs et une méthode de travail. La pandémie de Covid 19 et le décalage de l'organisation des élections municipales ont fortement perturbé le calendrier prévisionnel et la concertation n'a réellement commencé qu'en 2021.

Plusieurs réunions ont été organisées :

- présentation générale de Natura 2000 et du site des marais : 18 février 2021,
- premier groupe de travail, diagnostic, enjeux, objectifs : 27 mai 2021,
- deuxième groupe de travail, objectifs et mesures : 8 novembre 2021,
- troisième groupe de travail, indicateurs : 6 décembre 2021.

L'ensemble des documents de travail a été mis en ligne dans une rubrique dédiée à la révision : <https://parc-cotentin-bessin.fr/4-natura-2000-groupes-de-travail-et-comité-de-pilotage>.

Compte-tenu du contexte sanitaire, le comité de pilotage 2021 s'est réuni le 3 février 2022 et a validé le projet de révision du Document d'Objectifs ; à cette occasion, la présidence du Copil et la structure animatrice ont été renouvelés.



*Spatule blanche,
domaine de Beauguillot*

En 2021, il n'y a pas eu de nouvel engagement possible dans un contrat MAEC, mais il était possible de renouveler, pour un an, certains contrats engagés en 2015 ou 2016, sous certaines conditions. 249 exploitations ont été accompagnées, au printemps, pour renouveler leur contrat MAEC. Les surfaces engagées sont en net recul par rapport au potentiel à renouveler.

Un nouveau contrat Natura 2000 a été déposé, cette année, pour la fauche alternée de la zone centrale de la Sangsurière. Les travaux sont planifiés pour la période 2022-2023.

L'ASA de la Douve porte la maîtrise d'ouvrage d'une étude permettant de dimensionner des solutions techniques d'aménagements et d'organiser la concertation avec les usagers. Un bureau d'études a été recruté fin 2020. Il a complété le diagnostic du site, organisé la concertation avec les agriculteurs riverains et proposé un avant-projet au cours de l'année 2021.

Suite aux échanges menés en 2016, RTE a initié une étude mécanique en vue du balisage de la ligne 90kV Alerie-Huberville, pour les 3 tronçons identifiés. Les travaux ont finalement pu être réalisés fin septembre.

• des Landes de Lessay – Havre de St-Germain sur Ay

Comme pour les marais, les contrats MAEC, signés en 2015, pouvaient être renouvelés en 2021. Près de 48 % de la SAU du site est concernée par un contrat MAEC (soit une baisse de 10 %).

Un contrat a été signé, en 2021, par la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche (CCCOCM) sur 3 forêts communales (La Feuillie, Millières et Pirou).

Dans le prolongement de 2019 et 2020, en 2021, quatre points d'écoute des chauves-souris ont été suivis avec une nuit complète d'enregistrement.

Le comité de pilotage du site s'est réuni le 14 décembre 2021 ; à cette occasion, la présidence du Copil et la structure animatrice ont été renouvelées.

• des fours à chaux de La Meauffe, Cavigny et Airel

Le Conseil Départemental de la Manche a missionné une architecte pour concevoir une nouvelle tranche de travaux de restauration et de préservation des fours de Cavigny. Ce travail a abouti, en fin d'année, par le dépôt du permis de construire. Divers travaux d'entretien ont été menés par le Conseil Départemental de la Manche.

Les effectifs totaux de chauves-souris hivernantes sont à la hausse, en lien avec la hausse du Grand Rhinolophe. Hors cette dernière espèce, nous sommes dans la fourchette moyenne à haute des effectifs, malgré les températures clémentes.

AMÉLIORER NOTRE CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ

Le Parc poursuit la surveillance écologique des zones humides avec son outil de suivi des oiseaux nicheurs : pour les deux espèces de passereaux en régression à long terme, on observe un léger rebond pour l'Alouette des champs et une stabilité du Pipit farlouse. La tendance, sur le long terme, de la Bergeronnette flavéole est considérée stable. Phragmite des joncs, Tarier des prés et Bruant des roseaux sont globalement en progression, même si le Tarier affiche une légère baisse cette année.

L'effectif nicheur du Busard des roseaux se confirme, au plus haut niveau historique et le succès reproducteur s'améliore. Pour le Busard cendré, l'effectif est stable, mais comme en 2020, le succès reproducteur est mauvais. Aucun chanteur de Butor étoilé n'a pu être détecté cette année.

Pour le Vanneau huppé, 2021 marque un net rebond par rapport à 2019, avec une progression de 50 % dans les vallées (230 couples maximum) qui donne une augmentation de 30 %, pour l'ensemble du Parc.

120 à 130 couples de Courlis cendrés ont été recensés en 2021. La population connaît une augmentation continue depuis la fin des années 2000 et franchit donc un nouveau palier, pour atteindre un effectif record.



67 à 85 couples nicheurs de Gravelots à collier interrompu ont été dénombrés sur la côte Est. La population du secteur d'étude est donc en déclin, mais semble se stabiliser à son seuil de référence bas depuis trois ans.

En 2021, aucun mâle chanteur de Fauvette pitchou n'a été entendu dans les sites des Landes de Lessay, suivis alors qu'en 2002 et 2007, plus d'une trentaine de mâles chanteurs avait été contactés. Les populations d'Engoulevents d'Europe, sur les sites suivis, se maintiennent.

Cette année, une actualisation de la cartographie des végétations du site Natura 2000 de La Meauffe a été confiée au CPIE du Cotentin. Peu de végétations ont significativement évolué entre 2009 et 2021. On peut tout de même noter l'augmentation de la surface des végétations de friches et dans une moindre mesure, des mégaphorbiaies et des végétations de boisements. Cette évolution atteste d'une dynamique naturelle de la végétation, évoluant progressivement vers des boisements. Un travail équivalent a été entamé sur le site des Landes de Lessay-Havre de St Germain sur Ay, il se poursuivra en 2022.

Afin de mieux connaître le compartiment aquatique de la Tourbière de Bauppte, mais aussi afin de comprendre quelles ressources alimentaires étaient accessibles aux oiseaux d'eau, un premier inventaire de la faune et de la flore aquatique a été conduit cette année.

Il ressort de ce travail que le compartiment aquatique possède un potentiel écologique médiocre et dysfonctionnel, dû à la turbidité de l'eau provoquée par l'action combinée des vagues, de l'eutrophisation, du marnage, des saulaies et des animaux consommateurs d'herbiers. Cet état dysfonctionnel conduit à la formation de blooms de cyanobactéries toxiques sur l'ensemble du plan d'eau, provoquant de fortes mortalités d'oiseaux, observées lors des prélèvements de juillet.

VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ ET LE PATRIMOINE

Une chargée d'étude a été recrutée (hiver 2021-2022), afin de poursuivre le travail de saisie des données naturalistes dans SERENA et préparer l'outil GEONATURE permettant leur accessibilité à tous.

237 778 données naturalistes sont maintenant saisies dans SERENA, elles concernent 3 757 espèces. Par ailleurs, afin d'alimenter l'atlas présent dans GEONATURE, des fiches descriptives des espèces mises en avant ont été rédigées. Les premiers tests d'import vers la plateforme régionale de données ODIN ont aussi été effectués.

RESTAURATION DES MARES BOCAGÈRES

La mise en œuvre du programme se traduit par : des visites de terrain et la rédaction des fiches de caractérisation PRAM, la rédaction du dossier de consultation et l'accompagnement des entreprises sur le terrain, le suivi et la réception des travaux, l'encadrement d'un volontaire pour le suivi post-travaux d'un réseau de mares témoin (suivis naturaliste et photographique).

Après avoir visité plus d'une vingtaine de mares, ce sont finalement 12 mares (soit 114 depuis 2014), qui ont fait l'objet de travaux en 2021 : débroussaillage, bûcheronnage, curage et mise en place de clôtures, selon les sites. La dynamique s'est poursuivie sur le territoire de collectivités déjà visitées comme sur Colombières (1) et Saint-Nicolas-de-Pierrepont (2).

De plus, pour les exploitants qui en font la demande et dans la mesure où les mares concernées en ont la capacité, des pompes peuvent être installées pour l'abreuvement des animaux. Cependant, aucune mare n'a été équipée cette année.



*Restauration de mare,
Trèvières*

LUTTER CONTRES LES ESPÈCES INVASIVES

Suite à la découverte de la Jussie et d'importants foyers de Crassule de Helms sur la Vire en 2016, un programme d'ampleur a été initié en 2017, conjuguant travaux manuels et mécaniques (fossés, ruisseaux et mares annexes).

Pour la Jussie, les actions portées par le Syndicat de la Vire consistent en des travaux de « repasse » sur des foyers déjà traités (2 à 3 passages en 2021). Il reste quelques spots dans des fossés et cours d'eau à Pont Hébert et Cavigny ; il n'y en a plus sur le cours même de la Vire, et sa présence n'a pas été décelée dans le marais.

Pour la Crassule, les travaux du Syndicat de la Vire ont porté, en 2021, sur le Domaine Public Fluvial et les secteurs hors marais, aucun accord n'ayant pu être trouvé l'an a pas été décelée dans le marais. passé avec les propriétaires concernés sur le marais de St-Fromond. Un nouveau foyer de Jussie a été découvert par un prestataire travaillant sur le plan d'eau de la Tourbière de Bauppte.

L'ASA de la Douve a validé le portage d'un chantier pluriannuel de gestion de la Myriophille du Brésil dans les marais de la Sèves (Région/FEADER). Le chantier prévu déjà l'an passé a été partiellement exécuté seulement. Les passages manuels sur la Sèves et les fossés ont pu être réalisés, mais l'intervention mécanique sur les plus gros foyers a été impossible à cause des mauvaises conditions météorologiques.

EAUX ET ZONES HUMIDES

ACCOMPAGNER, SOUTENIR, INFORMER ET RESTAURER

CHIFFRES CLÉS

- 1 Commission Locale de l'Eau renouvelée
- 10 stations de mesures fonctionnelles
- 4 syndicats de marais accompagnés dans leur programme d'entretien de fossés et cours d'eau.
- Classement des cours d'eau des marais de l'Aure en cours.

METTRE EN ŒUVRE LE SAGE DOUVE ET TAUTE

Le SAGE Douve Taute est approuvé depuis 2016, le Parc en assure l'animation depuis son lancement en 2005. Le travail d'animation consiste à faire émerger des actions favorables à la ressource en eau et aux milieux aquatiques.

L'année 2021 a été marquée par le changement pour le SAGE Douve Taute, une nouvelle chargée de mission «bassin versant et littoral» a été recrutée en avril 2021, elle a repris la mission d'animation du SAGE.

Suite aux dernières élections municipales et régionales, un arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été approuvé, en septembre 2021. Le mandat des membres du bureau de la CLE arrivant à échéance, une réunion de la CLE a eu lieu en décembre 2021, afin d'élire les nouveaux membres du bureau.

Le bureau s'est ensuite réuni, en janvier 2022, afin de définir les objectifs de l'année 2022 : Données sur l'eau : faire un état des lieux des données disponibles, sélectionner les données à suivre de manière récurrente et préparer un plan de communication ; Feuille de route 2022-2026 : rencontrer l'ensemble des collectivités et des acteurs afin de rédiger une feuille de route opérationnelle pour les 4 prochaines années • Groupe de travail « Zones Humides » : lancement d'une réflexion sur l'ajustement de la règle 2 du SAGE qui concerne l'interdiction de destruction des zones humides et les actions à mener pour leur protection • Mise en compatibilité du SAGE avec le SDAGE 2022-2027.

AMÉLIORER ET VALORISER NOTRE CONNAISSANCE SUR L'EAU

En collaboration avec les Syndicats de marais, le Parc a recentré son réseau de mesures hydrométriques sur 10 stations prioritaires (4 stations de pluviométrie et 6 de limnimétrie) qui ont été rééquipées, en 2020, sur les vallées de la Douve, la Taute et l'Aure.

En 2021, le prestataire O2TM en a assuré la maintenance pendant 6 mois, conformément à la garantie de parfait achèvement, suite aux travaux de rééquipement. Par la suite, le Parc a poursuivi l'entretien des stations, tout en maintenant une veille sur le contrôle périodique de la collecte des données. Il est à relever qu'une station sur l'Aure a été vandalisée le 14 avril 2021. Les délais de prise en charge par les assurances n'ont pas permis d'intervenir avant le 15 septembre. Depuis cette date, la station est de nouveau fonctionnelle. Des mesures ont été mises en place pour limiter toutes nouvelles dégradations sur cette unique station de la vallée d'Aure.

En 2021, le site internet dédié au réseau de mesure a également été mis à jour. Désormais, les stations DREAL de l'Ay et de la Scye sont également consultables.

ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES DES ZONES HUMIDES

Le Parc poursuit sa mission d'accompagnement des Associations Syndicales Autorisées (ASA) et des collectivités : élaboration des programmes d'entretien de fossés et/ou cours d'eau (cartographie), déclaration Loi sur l'eau et formulaire d'incidence Natura 2000, en concertation avec le service instructeur (Police des Eaux) de la DDTM 50.

Sur les marais de l'Aure, le travail de cartographie réglementaire manquant a été engagé en 2021.



Étude de vérification de la franchissabilité des Portes à flots par les civelles

Le Parc a poursuivi son travail d'accompagnement du groupement de commande pour le suivi de cette étude triennale, menée depuis 2019, par le bureau d'étude Fish Pass. Les campagnes de pêche se sont poursuivies de janvier à avril 2021, simultanément sur les ouvrages de la Douve, la Taute et la Vire, pour rattraper les pêches non réalisées en 2020. Les résultats issus de ce suivi ont fait l'objet d'une analyse complète. L'objectif de l'étude est de proposer des modalités d'ouverture des vannes adaptées à chaque vallée, pour assurer la franchissabilité des Portes à flots (PAF) par les civelles.



Porte à flot de la Vire

Restauration de la continuité écologique (RCE) sur les ouvrages structurants du marais

La Taute : Le Bureau d'études DCI Environnement a terminé sa mission en élaborant les **avant projets** détaillés des scénarios retenus pour chaque ouvrage et présenté, en Copil, le 27 avril 2021.

Sur le moulin du Mesnil, le projet de passe à poissons retenu par l'ASA de la Taute supérieure n'a pas convaincu les participants. Le Copil a proposé à l'ASA de relancer l'étude du scénario de remise de la Taute dans le fond de vallée. Cette approche plus ambitieuse pourrait être portée par la COCM.

Sur l'ouvrage de la Clergerie, l'ASA des Bas Fonds de la Taute s'est prononcée pour série de radiers. À l'issue du Copil, il a été décidé de réaliser des relevés topographiques complémentaires dans le lit du Méreau. Des incohérences sur les cotes d'eau de référence, figurant dans l'AVP, sont apparues. Des échanges entre le bureau d'études et le Parc n'ont pas permis de clarifier ces éléments. L'ASA reste donc dans l'attente d'un retour écrit du bureau d'études, afin de poursuivre la démarche RCE.



Marais de la Taute, la Clergerie

L'Aure : Des discussions ont été engagées avec Bessin Urbanisme, en charge de la Gemapi, afin qu'il participe financièrement au projet d'aménagement de l'ouvrage d'Ecrammeville. Les travaux sur cet ouvrage ont pu être intégrés au CETC de la collectivité.

Suite à la pose des vannes dans les portes à flots de l'Aure en 2015, la Coopérative d'Isigny a constaté une augmentation du taux de salinité dans les captages situés à proximité du cours d'eau. Face à ce constat, une fermeture expérimentale des vannes, hors période de migration des civelles, a été lancée en 2021. Le Parc a donc accompagné l'ASA sur ce volet salinité.

Dans le cadre du rétablissement de la continuité écologique des ouvrages, l'ASA s'est engagée à initier une démarche de progrès pour la gestion des niveaux d'eau intégrant tous les enjeux. À l'issue du Copil du 28 janvier 2021, un nouvel arrêté a été pris, le 31 mai, modifiant la gestion des vannes et vannes sur le marais de l'Aure inférieure. Le Copil du 24 septembre 2021, organisé par les services de l'État, a permis de faire un retour auprès des acteurs du territoire sur les problématiques rencontrées pendant l'été : inondation prolongée du marais et pollution ponctuelle. Le Parc et l'ASA ont poursuivi un travail de terrain pour objectiver les dysfonctionnements observés pendant l'été 2021, afin de préparer un futur comité de pilotage.

Étude hydrogéologique sur les marais communaux : Depuis les années 2000, les exploitants constatent un dysfonctionnement hydrique sur les marais de la Holerotte (Saint Germain sur Sèves) et de l'Ay (Lessay), avec des inondations estivales, malgré la densité du réseau de fossé de drainage existant, associées à des déformations de sols. Ces désordres pourraient, à terme, remettre en question l'exploitation des parcelles.

Saint-Germain-sur-Sèves : Deux réunions ont permis de définir les contours de l'étude et de travailler sur un plan de financement avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche. Cette étude prévoit de caractériser et cartographier les dysfonctionnements. L'objectif final est d'évaluer l'intérêt d'une intervention sur le réseau hydraulique et de proposer d'éventuels aménagements pour assurer la pérennité du marais et de son exploitation pour l'agriculture. Le bureau d'études Ecometrum-Inselberg a été retenu.

Lessay : À la demande de la commune de Lessay, une réunion s'est déroulée le 20 avril 2021, afin de constater les problèmes d'exploitation du marais communal avec les agriculteurs, suite à des inondations récurrentes en été. Une cartographie des dysfonctionnements observés sur le marais a pu être réalisée et une discussion s'est engagée pour tenter de comprendre et trouver des solutions. À l'issue de la réunion, il est convenu que la commune reprenne l'entretien du cours d'eau de la Chicane, abandonné depuis 2017 (faucardage et broyage des berges). Le Parc a proposé d'accompagner la commune pour mener une étude hydrogéologique, afin de qualifier l'état des sols sur le marais communal et comprendre le fonctionnement hydraulique du secteur, pour cibler les actions à entreprendre sur le long terme : limiter le drainage, expérimenter une réhumectation sur une plus longue période des terrains, adapter les pratiques agricoles, etc. Le cahier des charges de l'étude a été transmis à la commune en fin d'année 2021.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU LITTORAL

Face à la vulnérabilité de la Côte Est, la Parc a accompagné depuis début 2017 la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, dans la mise en œuvre du projet «Notre Littoral... Demain? Côte Est Cotentin».

Avec l'appui d'ARTELIA et IDEA Recherches cette démarche innovante a associé lors d'ateliers de concertation les acteurs de la frange littorale (élus, habitants, usagers du littoral...) entre 2017 et 2020. Elle a permis d'élaborer une stratégie concertée de gestion durable de la côte Est du Cotentin dans la perspective du changement climatique et de la hausse du niveau marin.



Côte Est

Le séminaire de restitution du projet aux élus de l'Est Cotentin s'est tenu le 10 janvier 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire 2020, des élections municipales et du départ du chargé de mission référent en septembre 2020 la suite du projet a été mise en attente. L'arrivée d'une nouvelle chargée de mission en avril 2021 permet la reprise des échanges avec les partenaires pour la mise en œuvre des suites de la démarche.

Face à la vulnérabilité de la Côte Est, le Parc a accompagné, depuis début 2017, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dans la mise en œuvre du projet «Notre Littoral... Demain? Côte Est Cotentin».

En 2021, ces trois collectivités ont décidé de lancer une deuxième phase de ce projet, à visée plus opérationnelle.

Ainsi, trois axes de travail ont été validés, ils seront déclinés entre 2022 et 2026 :

- Aménagement du territoire : travailler en concertation avec les acteurs économiques de la bande littorale à l'adaptation et la relocalisation des activités.
- Agriculture littorale : en concertation avec les acteurs agricoles et les organismes de recherche : réfléchir, observer et expérimenter afin d'adapter l'agriculture du littoral aux effets du changement climatique.
- Sensibilisation : définir un programme pluriannuel d'événements artistiques qui permettront de sensibiliser les habitants, de manière ludique, aux effets du changement climatique. Création d'un laboratoire citoyen : faire participer des habitants volontaires à la définition du programme et à la mise en œuvre des actions de sensibilisation.

PROGRAMME ÉLEVAGE ET ZONES HUMIDES

Il s'agit de la dernière année du programme «Elevage & Marais», soutenu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) et le Ministère de la Transition écologique (MTE), ainsi que l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et déployé sur trois territoires : Marais du Cotentin et du Bessin, Marais de Brouage et Plaine Maritime Picarde, pour le maintien de l'élevage sur des territoires de marais et zones humides.

Un Copil a eu lieu (en visioconférence), en avril et deux comités techniques se sont tenus en février et décembre, où l'AESN a validé la poursuite, pour 3 nouvelles années, des actions en faveur du maintien de l'élevage sur les marais avec un partenariat similaire PNR / Chambre d'Agriculture de la Manche.

Paiements pour Services Environnementaux (PSE) :

Le dispositif a été déployé à partir de mai (avec le soutien d'un CDD de 4 mois), sur le territoire identifié. Plus de 30 fermes ont été rencontrées et une demande financière (10 fermes concernées) a été déposée auprès de l'AESN en septembre, pour leur engagement début 2022. En parallèle, la convention de mandat AESN/PNR a été signée en octobre 2021.

MAE collectives :

Une proposition de Mesure Agro-Environnementale (MAE) collectives a été faite au MAA, soutenue par le MTE, dans le cadre de la concertation de la nouvelle PAC autour de l'entretien des fossés, l'étalement des fauches, la gestion raisonnée du parasitisme, le maintien du pâturage. Elle n'a pas été retenue par le MAA. Une MAE «Gestion raisonnée du parasitisme» a également été proposée à l'Association des Régions de France pour un déploiement plus local. Cette proposition n'a pas été retenue également.

Accompagnement des éleveurs et valorisation des pratiques agricoles

Une journée collective a été organisée, en novembre, autour de la gestion du jonc.

La 1ère édition au Concours Général Agricole « Pratiques AgroEcologiques – prairies et parcours » s'est tenue en juin, pour valoriser et mettre en lumière le travail favorable des éleveurs sur ces milieux.

La remise des prix a eu lieu lors des Envolées, au mois d'août et le lauréat a participé au concours national lors du SIA 2022.

Renouvellement des générations agricoles

Une enquête auprès des futurs cédants en marais a été réalisée ($\approx 20\%$ de retours) où le marais est apparu comme essentiel dans les systèmes fourragers, où 2/3 des chefs d'exploitation ne savent pas comment sera transmise leur ferme et où 1/3 de ces transmissions pourraient avoir lieu avant 3 ans.

En septembre, une réunion collective (≈ 10 chefs d'exploitation présents), a été organisée à Carentan, afin de présenter le projet dans son ensemble et le dispositif proposé autour de la « transmission des fermes ».

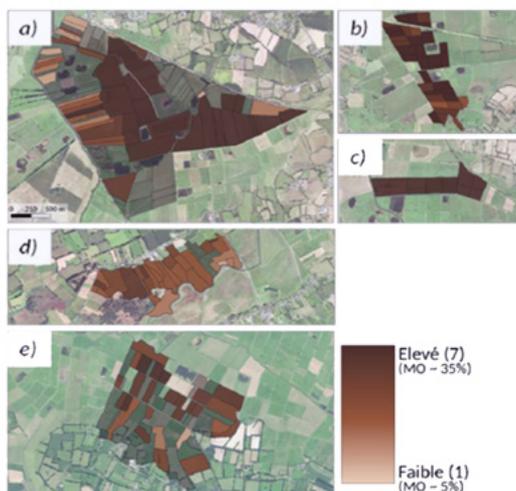
Des interventions régulières en structures agricoles permettent aussi de présenter et faire connaître des fermes utilisant le marais.

Étude sur les services rendus par les prairies de marais

Portée par l'Université de Caen-Normandie (laboratoire EVA), cette étude (10 habitats naturels différents, 160 parcelles diagnostiquées, 20 éleveurs impliqués) s'est terminée avec la réalisation de cartographies de services sur 5 secteurs et différentes conclusions à mettre en avant :

- existence de synergies entre services (diversité floristique et qualité du fourrage) ou d'antagonismes
- absence de « prairie idéale » : chaque type de prairie rend des services différents (stock de carbone plus ou moins important, biodiversité plus ou moins patrimoniale, etc.). L'offre optimale des services rendus par les prairies se fait à l'échelle de secteurs, où la diversité des pratiques agricoles permet une mosaïque de milieux.

Stock de Carbone



Qualité fourragère



L'objectif était de valoriser le rôle des pratiques extensives d'élevage dans les services écosystémiques rendus par les prairies de marais, et par l'intermédiaire du livret de faire évoluer le regard de tous sur ces marais.

Cartographie du service « Stock de carbone » sur les sites d'étude



Prairie lauréate et son propriétaire

DÉVELOPPEMENT LOCAL

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES PRODUCTIONS LOCALES ET ENCOURAGER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

CHIFFRES CLÉS

Programme Bère et Mougi, Création de 6 menus.

1 atelier cuisine avec le Conseil citoyen.

2 interventions dans un lycée.

95 791 € investis pour 41 opérations Terre aidées par le Parc.

59 sites ont été visités pour des conseils et des diagnostics par le Parc.

SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES ET PROMOUVOIR LES PRODUITS LOCAUX

Le Parc et la Communauté des Communes Côte Ouest Centre Manche étaient lauréats de l'appel à projets de la Région sur le développement et la promotion des produits locaux en circuits courts, en 2020. Le programme s'intitule « Bère et Mougi » et comporte trois actions.

Il s'agit de développer la diffusion des produits locaux dans les points de vente des centre-bourgs, faire connaître les producteurs auprès d'un large public et promouvoir les produits locaux par la création de menus.

Le groupe de pilotage s'est réuni, à deux reprises, afin d'échanger sur les enquêtes à mener auprès des producteurs et pour valider les résultats de l'enquête menée auprès des commerçants.

Un groupe de travail s'est réuni également, à deux reprises, pour participer à la création de 6 menus. Les membres du Conseil citoyen du Parc ont pu bénéficier d'un atelier cuisine, le 16 octobre, à l'occasion d'une réunion d'échanges sur la révision de la Charte 2025-2040.

Enfin, un groupe de lycéens a bénéficié de deux interventions sur les thématiques du gaspillage alimentaire et de l'intérêt des circuits courts pour les produits locaux.

LES FILIÈRES D'ÉCO-MATÉRIAUX

LEVIER D'AVENIR POUR RÉHABILITER ET CONSTRUIRE UN HABITAT LOCAL

Concernant la filière terre, le Parc a continué son soutien technique auprès d'Enerterre pour la mise en place de la production de matériau terre préparé, en particulier, sur la formulation de Briques de Terre Comprimées (BTC), non stabilisées et produites, dans le cadre d'un aménagement de bureaux, à la Cité de la Mer à Cherbourg.

Un partenariat informel a été également engagé avec la carrière SABCO de Lieusaint, qui fournit régulièrement le Parc en terres. L'entreprise souhaitant valoriser ses boues de lavage, plusieurs rencontres et essais de formulation/fabrication de matériaux, en coopération avec Enerterre, ont été engagés. Des essais d'enduits sont particulièrement concluants et des essais en terre/fibres projetés sont envisagés, ainsi que des productions d'adobe.

La CCCOCM finalisera, en 2022, les portraits de douze producteurs du territoire.

Le Parc est associé aux différents Plans d'Alimentation Territoriaux (PAT) en cours d'élaboration sur le territoire.

*Test de pigmentation de joint
ferme du Bas Quesney - Saint-André-de-Bohon*

FONDS DE SAUVEGARDE TERRE ET CHAUME (Conseil et animation du fonds)

Le Fonds de Sauvegarde Terre et Chaume, politique de soutien financier à la rénovation du patrimoine emblématique du Parc et mise en place dès sa création, a été mobilisé, en 2021, à hauteur de 95 791 €, sur 41 opérations aidées. Cinq de ces dossiers concernaient l'aide particulière allouée à la rénovation intérieure. Le nombre important de dossiers subventionnés sur cette année correspond à un ré-équilibre avec l'année 2020, très impactée par la crise sanitaire.



Fonds de sauvegarde Terre et Chaume, Auxais

Les visites de conseil et de diagnostic préalables à l'obtention d'une aide ont également été menées cette année sur 59 sites.

EXPÉRIMENTER LA CONSTRUCTION DE MURS ISOLANTS - PROGRAMME INTERREG COBBAUGE

La première phase du projet Européen CobBauge s'est achevée en 2018. La seconde phase a commencé en 2019 et se poursuivra jusqu'en 2023.

L'année 2021 a été consacrée, principalement, à l'achèvement du prototype normand.

Un problème de stabilité a été constaté sur un des murs, du fait d'un retrait important d'une des terres utilisées, entraînant une reconstruction partielle d'une des dernières levées. Les murs ont été achevés en août 2021, mais afin de mieux comprendre et analyser le retrait et la déformation observés, des tests et mesures ont été engagés par Ecole Supérieure d'ingénieurs des Travaux de la Construction de Caen (ESITC), en collaboration avec le Parc, qui ont reporté la réalisation de la couverture, achevée finalement en fin d'année 2021. Les retards également subis dans la livraison des menuiseries reportent l'achèvement du prototype au premier semestre 2022.



Formation GRETA, Perfectionnement à l'éco-construction «Module Terre», ferme du Bas Quesney - Saint-André-de-Bohon

Les différents problèmes et observations, faits au cours de la construction du prototype, ont permis d'alimenter les réflexions de l'Université de Plymouth sur la construction de leur bâtiment pilote, sur le campus de l'Université, qui a été construit au cours du dernier semestre de l'année 2021. Cela a permis également de nourrir les travaux préliminaires de conception d'un deuxième bâtiment pilote prévu sur Norwich.

Le Parc a, par ailleurs, formé et accompagné deux équipes de maîtrise d'œuvre dans la conception de deux bâtiments pilotes, prévus sur le territoire du Parc. Les deux projets sont au stade du permis de construire mais aujourd'hui stoppés, pour des problèmes de financement.

Enfin, un travail important a été mené sur la formation au process CobBauge, à la fois sur la formation à la conception et la formation à la construction. De nombreuses vidéos ont été prévues et tournées, dans la perspective d'offrir une alternative de formation en ligne; compte-tenu des incertitudes sur la possibilité d'envisager des formations en présentiel. La communication autour du projet a également été poursuivie via les réseaux sociaux et au cours d'une visite publique restreinte, lors du mois de l'architecture (mars 2021), organisé par Territoire Pionnier.

PAYSAGES ET URBANISME

AGIR DE FAÇON DURABLE SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

CHIFFRES CLÉS

- 24 panneaux de signalisation routière renouvelés pour mieux appréhender le territoire.
- 3 sites de découverte et 3 sentiers de découverte remis en état.
- Une analyse sensible des co-visibilités entre les parcs éoliens aménagés.

pement de nouveaux parcs, au regard des parcs existants et en fonction des caractéristiques des unités paysagères.

VALORISER LES PAYSAGES ET LES PATRIMOINES

Le Parc dispose de plusieurs outils permettant de valoriser son patrimoine.

Le Parc a mis en place un schéma directeur de signalisation et de signalétique qui permet d'affirmer la présence et l'identité du territoire du Parc. Ce schéma s'appuie sur la signalisation routière et sur la mise en place de panneaux Relais d'Information Service (R.I.S.). En 2021, le Parc a renouvelé les panneaux de signalisation routière de certaines entrées de commune de Baupte, Saint-Jores, Prétot-Sainte-Suzanne, Les Moitiers-en-Bauptois, La Haye-du-Puits, Le Plessis-Lastelle, Bolleville et Lithaire, ainsi que les panneaux routiers indiquant les sentiers de découverte du

mont de Doville, des dunes de Créances et du site de la Sangsurière et a renouvelé un panneau R.I.S. à Saint-Hilaire-Petitville. Le Parc a également renforcé, à Carentan les Marais, la signalisation routière de la Maison du Parc et fait l'acquisition de vitrines en plexiglas pour la maintenance des R.I.S..

Le Parc met en valeur et fait découvrir aux habitants du territoire et aux touristes de passage ses patrimoines remarquables par l'aménagement de sites et sentiers de découverte, en lien avec les acteurs locaux. Le Parc accompagne techniquement les collectivités territoriales dans la mise en place de nouveaux projets et assure également un accompagnement financier et technique à la remise en état des équipements existants.

*Chemin creux,
secteur de Périers*

En 2021, le Parc a accompagné la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin dans la remise en état des sites de Brévands, de Liesville-sur-Douve et des sentiers de découverte de la Maison des Ormes et de Picauville. Le Parc a également accompagné la commune de Fresville pour remettre en état le Géosite et la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche dans la remise en état du site de la Sangsurière et l'amélioration de la signalétique de ses sentiers de découverte.



Pointe de Brévands

OBSERVER POUR PRÉSERVER

Les 30 clichés de l'observatoire photographique des paysages du Parc, réalisés en 2015 et reconduits en 2020, seront analysés en 2022.

POURSUITE DE LA MOBILISATION POUR UNE MEILLEURE INSERTION DES ESPACES PUBLICITAIRES

Le Code de l'Environnement, dans son chapitre Publicité, enseigne et pré-enseigne interdit, sauf mise en place d'un Règlement Local de Publicité (RLP), la publicité sur le territoire du Parc.

Depuis sa création, le Parc accompagne activement les collectivités dans la maîtrise de la publicité sur leur territoire et contribue ainsi à la qualité des paysages et du cadre de vie.

Onze communes du Parc ont, entre 1996 et 2000, élaboré un RLP.

Le Parc leur donne un avis technique sur les demandes d'implantation de dispositifs publicitaires.

D'autre part, le Parc accompagne les communes n'ayant pas de RLP, dans la connaissance réglementaire et la démarche de dépose des dispositifs publicitaires en infraction avec la loi.

Enfin, le Parc répond aux demandes de conseils des entreprises du territoire et notamment, pour ce qui concerne leurs enseignes et assure un suivi de la réglementation.



Frange bocagère de marais

TOURISME

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER UNE OFFRE « NATURE »

CHIFFRES CLÉS

12000 visites sur Desmarais du Parc

8 journées de formation sur le tourisme ornithologique et les richesses naturelles du Parc.

54 acteurs touristiques formés.

DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL DESMARAIS DU PARC, PROMOTION ET VALORISATION

Dans le cadre du développement de la qualité de l'offre de randonnée, le Parc a accompagné les collectivités territoriales dans le suivi de leurs études, dans la conception de leurs supports de communication, dans l'organisation des rencontres professionnelles et dans le suivi des besoins de signalétique des itinéraires, durant l'année. Parallèlement, le Parc a saisi de nombreuses données liées à la randonnée (circuits existants, ancien topo-guide et projets en cours), afin de pouvoir réaliser cartographies et analyses territoriales.



Dans le cadre de la valorisation de l'offre de randonnée, le Parc a imprimé des flyers et affiches qui ont été distribués aux Offices de Tourisme et aux prestataires touristiques, afin de communiquer sur son site internet dédié à la randonnée sur le territoire : « DESMARAIS DU PARC ».

DE FORTES INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Le Parc poursuit l'animation du réseau touristique et travaille avec l'ensemble des acteurs touristiques du territoire. Comme en 2020, en raison de la crise sanitaire, les salons de promotion ont été majoritairement annulés. Nous avons participé à la FENO (septembre 2021) avec les trois autres Parcs naturels régionaux normands et également aux Fêtes normandes à Evreux (octobre 2021).

Ces salons, qui touchent les Normands, permettent de faire connaître notre territoire à un public de proximité. Le Parc travaille avec l'Office de Tourisme du Cotentin et Attitude Manche pour la commercialisation de séjours sur le territoire.

Comme pour les salons, les animations « Marais blancs » ont été perturbées par la crise sanitaire. 35 animations ont été programmées ; seul un Office de Tourisme a pu maintenir ses sorties, avec une jauge minimum. 57 personnes ont participé à une animation hivernale. Une campagne de communication a été lancée pour promouvoir la découverte des marais blancs librement. Fin 2021, il a été décidé de lancer l'édition d'une nouvelle brochure pour l'hiver 2022, « Où voir les marais blancs ? ».

L'année 2021 a permis le lancement de la marque « Valeurs Parc naturel régional », sur le territoire des marais du Cotentin et du Bessin. Dès 2022, il sera possible de marquer les hébergements touristiques désirant s'inscrire dans une démarche de qualité et un travail de réseau.

Le Parc continue d'accompagner les porteurs de projets et de soutenir le lancement de nouvelles activités (location de barques électriques, reprise de l'auberge de l'Ouve...).



STRUCTURATION DE LA FILIÈRE TOURISTIQUE ORNITHOLOGIQUE

Dans la quête de positionnement en tant que destination d'excellence en terme de tourisme ornithologique, le projet de coopération Leader s'est poursuivi en 2021.

Un module de deux journées de formation « accueillir les amateurs d'ornithologie sur le territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin » a été préparé et proposé aux prestataires touristiques du territoire. Ce sont quatre sessions qui ont été réalisées, pour former 54 acteurs touristiques, à l'automne dernier.

Au cours de ces formations, une présentation de la marque « Valeurs Parc naturel régional » a été faite et une vingtaine d'hébergeurs a montré un fort intérêt pour cette nouvelle labellisation. L'objectif maintenant est de garder ce réseau actif dans le domaine du tourisme ornithologique, afin de proposer des offres complètes et tout au long de l'année.

LA MAISON DU PARC

L'année 2021 a été une nouvelle fois rythmée par le contexte sanitaire. La Maison du Parc a connu une nouvelle période de fermeture au public (avril) et des adaptations aux protocoles de réouverture à partir de mi-mai. 2021 marque la reprise des animations et en premier lieu le retour des groupes scolaires à la Maison du Parc et sur l'ENS des marais des Ponts d'Ouve. Selon des protocoles sanitaires nationaux, les équipes d'accueil et d'animation de la Maison du Parc ont adapté l'accueil et l'offre de découverte pour les groupes et ont proposé une reprise partielle des animations grand public. 60 animations ont ainsi été proposées dans le cadre des « Rendez-vous du Parc » de juin à décembre. Les temps forts n'ont pas pu être reprogrammés durant l'hiver et au printemps mais pour les 30 ans du Parc, la Maison du Parc a accueilli le Festival des Envoleées en août.

En 2021 plus de 14800 visiteurs ont été accueillis à la Maison du Parc. Plus de 12000 visiteurs ont accédé au sentier et aux observatoires de l'ENS. Le grand parcours de l'ENS a été valorisé tout l'été avec l'exposition photo grand format « Regards sur les marais ».

La Maison du Parc reste le lieu d'accueil privilégié pour la découverte des marais du Cotentin et du Bessin. Elle affirme son rôle de vitrine du Parc naturel régional et de valorisation de celui-ci en informant ses visiteurs sur les richesses de son territoire (patrimoniales, floristiques, faunistiques) et son offre touristique. Elle invite également ses visiteurs à une découverte du territoire tel qu'il pourrait être en 2050 dans l'exposition temporaire imaginée par les habitants.



Formation théorique « Accueillir les amateurs d'ornithologie »

L'ornithologie s'étudie au parc naturel régional

Cotentin-les-Marais (sans Côte du Morv) — Une formation à destination des prestataires touristiques du parc des marais était proposée pour leur permettre de peaufiner leurs connaissances sur ce secteur.

L'attente

« Améliorer l'accueil des visiteurs amateurs d'ornithologie est une préoccupation qui était très attendue par les acteurs du territoire. C'est pourquoi nous avons organisé une formation théorique et pratique pour les prestataires touristiques du territoire. Cette formation a été réalisée en quatre sessions à l'automne 2021. Elle a permis de former 54 acteurs touristiques à l'accueil et à l'animation des visiteurs amateurs d'ornithologie. Cette formation a été préparée et proposée aux prestataires touristiques du territoire. Ce sont quatre sessions qui ont été réalisées, pour former 54 acteurs touristiques, à l'automne dernier.

La richesse ornithologique du territoire

La Maison du Parc est une destination incontournable pour les visiteurs amateurs d'ornithologie. Elle propose une offre de découverte riche et variée. Cette offre est adaptée aux différents types de visiteurs. Elle permet de découvrir les richesses du territoire et de profiter de la vue sur les marais.

La pratique de cette formation

Cette formation a été préparée et proposée aux prestataires touristiques du territoire. Ce sont quatre sessions qui ont été réalisées, pour former 54 acteurs touristiques, à l'automne dernier.

265

C'est le nombre d'espèces d'oiseaux répertoriées dans la base de données du parc naturel régional des marais.

Pouvoir mieux conseiller les clients

Laurence Champ-Schmitt est propriétaire de l'entreprise d'activités de découverte « Les Marais du Cotentin ». Elle a participé à la formation théorique et pratique proposée par la Maison du Parc. Cette formation a permis de former 54 acteurs touristiques à l'accueil et à l'animation des visiteurs amateurs d'ornithologie. Cette formation a été préparée et proposée aux prestataires touristiques du territoire. Ce sont quatre sessions qui ont été réalisées, pour former 54 acteurs touristiques, à l'automne dernier.

265

C'est le nombre d'espèces d'oiseaux répertoriées dans la base de données du parc naturel régional des marais.

la Maison du Parc



SENSIBILISATION

DONNER À APPRENDRE, FAIRE PARTICIPER, MOBILISER

CHIFFRES CLÉS

66 animations

600 participants

117 élèves ont bénéficié des classes-Parc, soit **31** demi-journées d'intervention.

1 384 jeunes ont participé à des visites guidées et ateliers animés par le Parc.

56 animations auprès des jeunes à la Maison du Parc.

20 stagiaires ont suivi la formation « spécialisation en éco-construction », organisée par le GRETA, avec l'appui du Parc.

100 participants et **3 500** vues pour une conférence à l'invitation du collectif normand de la Frugalité Heureuse et Créative.

scolaires ont du mettre en place un nouveau protocole pour limiter l'épidémie de Covid-19. Pas de sortie en extérieur. Le Parc n'a donc pas pu programmer son ciné-Parc, prévu en février. Aucune animation à destination des scolaires n'a pu avoir lieu avant mai 2021 ; les chiffres de fréquentation de la Maison du Parc s'en ressentent sur le premier semestre.

Comparativement, le second semestre a retrouvé une fréquentation légèrement supérieur à 2018. Les collèges du territoire ont notamment bien répondu à notre programmation « Fête de la Science », début octobre.

LES « RENDEZ-VOUS DU PARC »

En 2021, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a proposé 66 animations dont la majorité s'est déroulée à la Maison du Parc. Sur l'ensemble du territoire, 9 animations ont été programmées. Ces animations ont rassemblé 600 personnes. Cela représente une baisse significative par rapport aux années précédentes, mais le contexte sanitaire nous a contraint à ne proposer aucune animation avant le mois de mai.

Les visites guidées de l'ENS des Marais des Ponts d'Ouve, accessibles par la Maison du Parc, rythment le programme avec une animation proposée chaque semaine, deux pendant chaque semaine des petites vacances scolaires et jusqu'à 4 par semaine, en juillet et août.

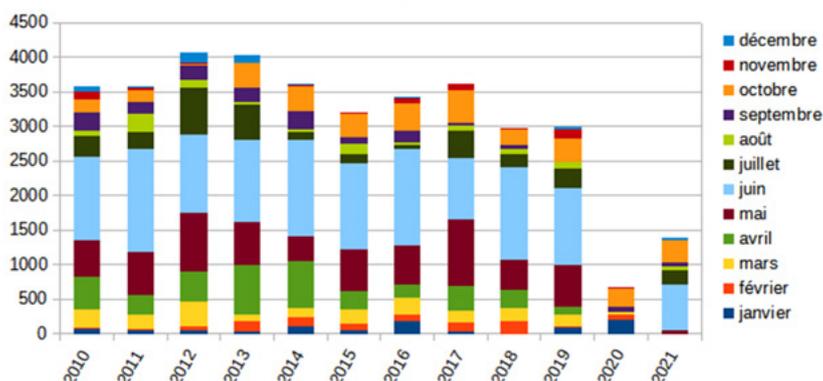
Les temps-forts habituels n'ont pas été maintenus en 2021, mais le Parc a tout de même participé au festival des Égaluantes à Carentan-les-Marais, le 28 novembre, en proposant la projection du documentaire « Vachement normande » avec Barbara Paris, ainsi qu'un brunch mettant en avant les produits locaux.

ÉDQUER / AGIR AUPRÈS DES JEUNES

L'année scolaire 2020-2021 a encore été impactée par l'épidémie de la Covid-19. Après un début d'année scolaire habituel, à partir de décembre 2020 jusqu'au mois d'avril 2021, les établissements



Répartition de la fréquentation des groupes scolaires à la Maison du Parc



Animation Fête de la Science, Roselière de l'ENS

Éléments notables en 2021 : le partenariat entre le Parc et la commune de Trévières sur la mise en œuvre d'actions, dans le cadre de leur label « Territoire Engagé pour la Nature », qui aura permis aux éco-délégués du Collège Mirbeau de Trévières d'intervenir lors d'une randonnée grand public ; la signature de la convention de partenariat entre le Parc et la Mission Locale Centre-Manche se traduit par de nombreuses actions menées par les jeunes de notre territoire : couverture radiophonique des Envolées, préparation du montage d'un teaser à portée régionale sur la reconnexion à la nature, mobilisation sur une action de collectage auprès de leurs pairs.

Par ailleurs nous lançons pour l'année scolaire 2021-2022, le nouvel appel à projets impliquant un financement partagé et réparti de la façon suivante : 20% d'autofinancement des écoles, 40% de financement Parc et 40% collectivité. Les enseignants ont difficilement accueilli cette nouvelle mouture, complexifiant la mise en œuvre de leurs projets. Au regard de la répartition très hétérogène des compétences « affaires scolaires » et « enfance-jeunesse » sur le territoire, même le démarchage des collectivités par le Parc pour communiquer sur ces nouvelles modalités s'est avéré très chronophage et peu efficient.

Seuls 3 établissements ont candidaté à l'appel à projets et leurs collectivités de rattachement ont accepté de soutenir les projets.

Points positifs : la qualité des contenus pédagogiques et une plus-value intéressante pour les établissements scolaires et collectivités motivées (exemple : les élèves internes du Collège Gambetta de Carentan-les-Marais ont découvert activement leur environnement proche : participation au comptage des pontes de grenouilles rousses sur l'ENS des Marais des Ponts d'Ouve, fabrication de nichoirs, sorties « nuit des dragons », « nuit de la chouette », diagnostic biodiversité au collège). Une belle vitrine pour l'internat du Collège et le Département de la Manche.

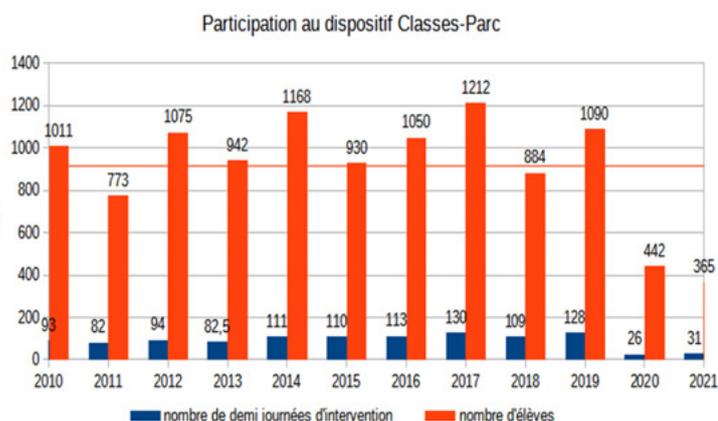
Vu les difficultés à porter ces nouvelles classes-Parc, il a été décidé de réaffecter les 12 000 € (15 000 € prévus initialement), sur une action de collectage auprès des publics éloignés du Parc et à sa valorisation auprès des élus, comme démarche expérimentale de sensibilisation. Le CPIE du Cotentin et le CIEC seront principalement mobilisés, de mars 2022 à septembre 2022, pour mener à bien ce travail.

L'appel à projets « Classes-Parc » sera simplifié pour l'année scolaire 2022-2023.

FORMATIONS, SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES ACTEURS A LA RENOVATION ET A L'ECO-CONSTRUCTION

Le Parc a poursuivi le travail de formation, engagé dans le cadre du partenariat avec le GRETA de la Manche, au cours de deux sessions, avec 20 stagiaires. Une sensibilisation à la construction en terre a été également proposée à une classe d'agriculteurs en formation, au lycée agricole de Coutances.

Le Parc a participé à la formation des architectes du Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) Architecture de Terre de l'ENSA Grenoble, au cours du Festival Grains d'Isère. Des étudiants de l'ENSA de Normandie ont également été accompagnés sur une journée d'étude, sur les filières locales et les matériaux géo et biosourcés. Enfin, à la demande du collectif normand de la Frugalité Heureuse et Créative, une conférence en ligne a été donnée, suivie par plus d'une centaine de participants et visionnée plus de 3 500 fois.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

POUR UN TERRITOIRE SOBRE, RÉSILIENT ET SOLIDAIRE

CHIFFRES CLÉS

- **130 données** pour suivre l'évolution des dates d'arrivée des Hirondelles et des Martinets.
- **5** collectivités accompagnées dans l'élaboration de leurs PCAET
- **8** familles ont bénéficié de l'expertise du Parc, via l'association ENER-TERRE, avec des chantiers.
- **13 km de haies** plantées avec 16 000 plants (hiver 2020/2021).
- **12 ha** plantés en agroforesterie, soit 420 arbres, (hiver 2020/2021).
- **13** Plans de Gestion du Bocage réalisés avec les agriculteurs.
- **282 000 €** de subvention obtenue pour un montant de travaux de **352 000 €**, sur les deux hivers 2020/2021 et 2021/2022.

ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET LES COLLECTIVITÉS VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SENSIBILISER LES ACTEURS LOCAUX AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2020, en s'appuyant sur le fond de transition énergétique, créé en 2019 avec la vente de Certificats d'économies d'énergie (CEE) Territoire à Energies Positives pour la Croissance Verte (TEPCV), le Parc a lancé l'appel à projets « Ma Commune en Transition ».

Dans un contexte d'urgence climatique et environnementale, l'objectif était de faire du territoire du Parc un exemple de la transition écologique en Normandie autour de thématiques diverses : circuits courts, mobilité durable, biodiversité, développement des énergies renouvelables, sensibilisation du public.

En 2021, après délibération du Bureau et du Comité Syndical du Parc, 21 communes ont été désignées lauréates de cet appel à projets. Les actions retenues sont très diverses : approvisionnement local dans les cantines scolaires, installation d'un troupeau de moutons communal pour l'entretien de parcelles en herbe, élaboration d'un schéma directeur de déplacements doux, biodiversité dans un cimetière, plantations et jardin partagé avec les habitants, autopartage... Les actions seront mise en œuvre par les communes en 2022, avec le soutien technique et financier du Parc.

Le Parc apporte un appui technique à l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin. En 2021, le programme d'actions et l'étude environnementale stratégique ont été rédigés.

Le Parc est associé à l'élaboration des PCAET des EPCI du territoire : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, Coutances Mer et Bocage, Saint Lô Agglo, Communauté d'agglomération du Cotentin, le SCOT du Bessin. Il assiste aux comités techniques et s'implique dans certaines actions structurantes : mobilité, alimentation...

L'enquête « Hirondelles et Martinets » a permis de récolter 130 données concernant le jour d'arrivée de ces oiseaux sur le territoire.

Toiture solaire sur stabulation, Gorges



MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF INNOVANT D'AUTO RÉHABILITATION PARTAGÉE

En 2021, malgré le contexte sanitaire, l'association Enerterre, qui porte le dispositif expérimenté par le Parc depuis 2013, a accompagné la réalisation de 8 semaines de chantiers (isolation paille, enduits isolants, réhabilitation d'enduits...) chez 8 bénéficiaires, dans le cadre du marché signé avec le Parc (crédits TEPCV et Région).

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS ENERGIE ET DES AUTRES ENR

Le Parc poursuit sa mission d'assistance à des projets d'installation de chaudières bois : en 2021, le SDEM (Syndicat des Energies de la Manche) a mis en service le réseau de chaleur de la commune de Saint Germain sur Ay, à la réflexion duquel le Parc avait été associé, dans le cadre du projet « Territoire en transition » de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.

Un suivi technique du STEVE (Service Territorial d'Entretien et de Valorisation de l'Environnement) est assuré : partenariat avec Haiecobois, organisation des missions d'entretien d'Espaces Naturels Sensibles, approvisionnement de la filière bois-énergie et de la filière terre en végétaux pour constituer les mélanges isolants expérimentaux (terre roseau, terre molinie etc...).

Le Parc promeut activement le développement d'autres énergies renouvelables : l'éolien, la méthanisation pour les projets cohérents d'un point de vue énergétique et environnemental et le solaire photovoltaïque.



*Démonstration déchetage
Chateau de Castilly*

LANCEMENT D'UNE POLITIQUE DE SOUTIEN À LA PLANTATION DE HAIES

Fortement impliqué dans la réhabilitation du bocage depuis sa création en 1991, le Parc s'est engagé pour 3 ans, en septembre 2019, dans le Plan Bocage proposé par le Conseil Départemental de la Manche, en partenariat avec les Communautés de Communes de la Baie du Cotentin (CCBDC) et Côte Ouest Centre Manche (COCM).

Ce projet s'appuie sur les cofinancements de la région Normandie (AMI « Territoires Durables 2030 », dont la COCM est lauréate), du Conseil Départemental de la Manche (Politique « de la haie à la chaudière »), des fiches action Leader « Transition énergétique », des GAL du Coutançais et du Cotentin et des deux Communautés de Communes concernées.

Les objectifs de cette mission sont les suivants : Sensibiliser les agriculteurs, les élus et les habitants à la sauvegarde du patrimoine bocage ; Inciter les agriculteurs à créer et à restaurer les haies anciennes dégradées (graphiose de l'orme, chalarose du frêne,..) et à replanter des haies nouvelles, selon les besoins identifiés dans des Plans de Gestion du Bocage.

En 2021, le Parc a mobilisé les crédits du Conseil Départemental de la Manche, à hauteur de 55 000 €. Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région, 82 000 € ont été sollicités, les bénéficiaires participant à hauteur de 20%. Au total, 16 420 arbres ont été plantés l'hiver dernier.

Pour l'hiver 2021/2022, les projets en cours mobilisent un budget de 55 000 € du Conseil Départemental de la Manche et 90 000 € du plan de relance : Mise en place de systèmes agroforestiers pour répondre à différentes problématiques : protection des animaux, ombrage, stockage de carbone, production de bois d'œuvre • Participer à l'élaboration du volet « Bocage » de la Trame Verte et Bleue de la COCM • Expérimenter dans les plantations de nouvelles essences susceptibles de s'adapter au changement climatique. Assurer le suivi d'un observatoire de cette expérimentation • Réaliser et participer aux publications et outils de communication en lien avec la mission • Renseigner les bases de données proposées par le Parc.

COMMUNICATION

INFORMER DES ACTIVITÉS DU PARC

CHIFFRES CLÉS

1 carte voeux sur les 30 ans

1 visuel identifiant sur les marais blancs

4 vidéos courtes sur les marais blancs

4 vidéos courtes sur les marais verts

Média

248 articles sortis dans la presse locale, départementale, régionale et nationale

1 reportage au 13h de France 2

1 reportage au 19-20h de France 3 Normandie

4 reportages dans l'émission 18h30 Normandie sur France 3 - Normandie

11 interviews radio sur France Bleu, RCF et Tendance Ouest

Réseaux sociaux et internet

81 576 utilisateurs du site internet (+24,5 %)

4 273 abonnés Facebook (+20 %) et 229 publications

1 830 abonnés Instagram (+55,5 %) et 137 photos publiées

1 338 abonnés Twitter (+13,5 %)

1 174 abonnés LinkedIn (+132%)

305 abonnés Youtube (+124%) et 44 vidéos en ligne

Engagé à l'occasion des 30 ans du Parc naturel régional, le déploiement de la nouvelle identité graphique et des actions de valorisation de l'image du Parc naturel sur le territoire et au-delà s'est poursuivi. Ainsi, la communication s'est structurée autour de thématiques bisannuelles (marais blanc et marais vert) et fait monter en puissance certains outils de communication pour gagner en visibilité (Réseaux sociaux et vidéo) ou en partage de l'information (newsletter).

LA NOTORIÉTÉ

En 2021, il y a eu la réalisation d'une campagne de communication autour des « Marais Blancs » (hiver) avec 2 axes, un local (avec renouvellement annuel du visuel) et un national (avec un visuel qui a vocation à nous identifier pour plusieurs années). Également mise en place cette année, des campagnes régulières de communication dans les médias (Maison du Parc, Randonnée et patrimoine naturel) qui sont des atouts de notre territoire. Ces actions ont pour objectifs d'augmenter notre notoriété, notre visibilité, et d'améliorer notre image de territoire préservé encore méconnu. En complément de la série de vidéos sur les « marais blancs », des vidéos autour des « marais verts » ont été réalisées, produites par un vidéaste spécialisé en prise de vue aérienne. Elles permettent d'offrir aussi une vision dynamique et inédite du territoire. Celles-ci ont été mises à disposition des offices de tourisme du territoire du Parc naturel régional.

LE NUMÉRIQUE

Le site Internet a permis de valoriser l'offre touristique et les actions du Parc naturel régional. Le développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn) est devenu indispensable pour l'équipe communication pour agrandir la notoriété du Parc naturel régional, faire connaître ses missions et répondre encore mieux aux attentes des publics cibles. C'est dans cette continuité que le site Internet et les réseaux sociaux sont alimentés selon un planning éditorial pour mieux répondre aux attentes des internautes et valoriser l'image du territoire. Dans cette continuité stratégique 12 newsletters ont été envoyées en 2021 : 6 aux élus, 4 au grand public, 2 au réseau Natura 2000.

NOS OBJECTIFS DE TRAVAIL

L'appropriation du territoire par ses habitants et ses élus doit se poursuivre par un renforcement de notre action de communication vers ces cibles, - Continuer notre campagne de notoriété, pour montrer un territoire préservé et unique, organisée autour de 2 identifications fortes « marais blancs » et « marais verts », - Poursuivre le déploiement de la nouvelle charte graphique, développer de nouveaux documents génériques sur le Parc naturel régional, continuer la veille et la mise à jour des outils numériques remis à jour, - Poursuivre le développement des newsletters à destination des élus, habitants, visiteurs et partenaires techniques avec une régularité adaptée aux cibles. - Développer des actions permettant de véhiculer et incarner les messages autour de la transition écologique.

En 2021, le service communication a créé de nombreux documents touristiques, administratifs et en direction de la presse.

Gouvernance



Newsletter élus



Rapport d'activité



Bilan Charte à 10 ans

Presse



Dossier de presse



Communiqués de presse



Newsletter

Parc et Natura 2000



Promotion spécifique



Desmarais du Parc



passemarais

Évènements



Carte de vœux



Conseil citoyen



Les envolées

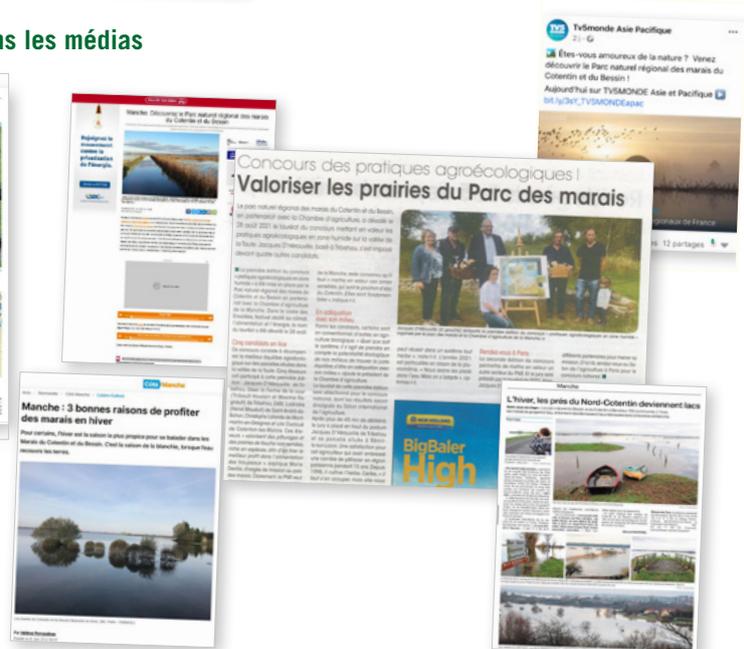
Promotions touristiques



Insertions Presse

La Maison du Parc *naturel régional* et l'*Espace Naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve* et carte de visite

Le Parc naturel régional dans les médias



Pour en savoir plus +

vous pouvez télécharger l'intégralité de nos ressources depuis notre site internet,

WWW.PARC-COTENTIN-BESSIN.FR

OBSERVATOIRE

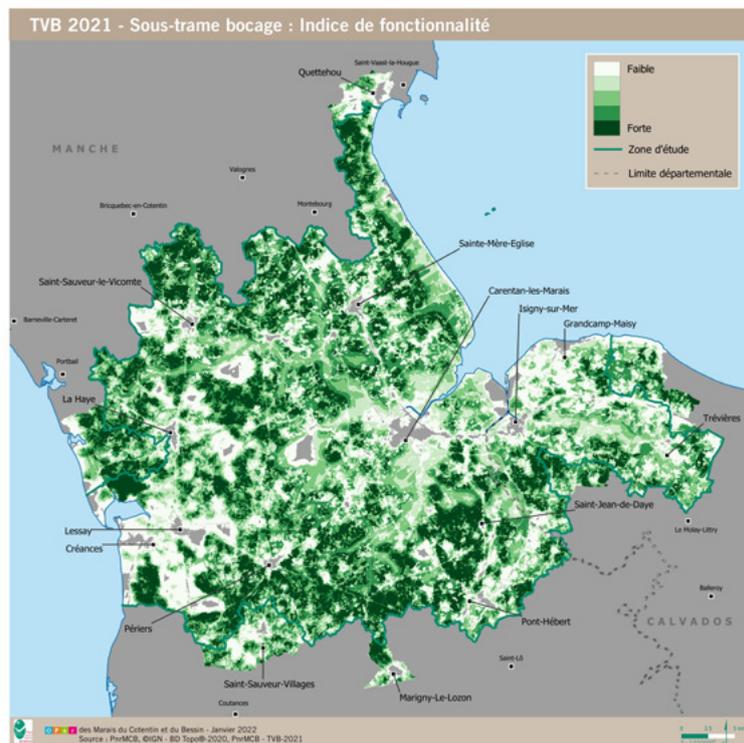
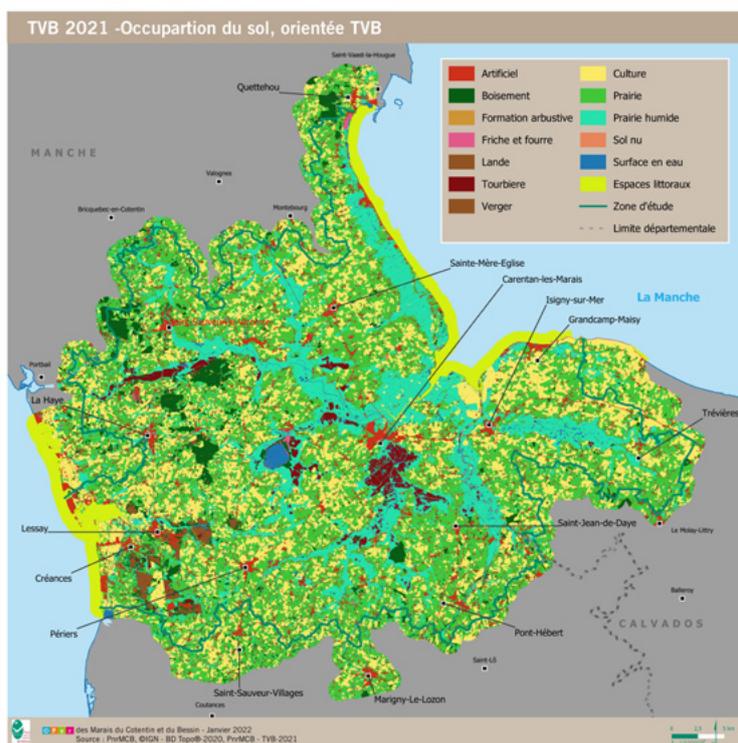
SUIVRE ET COMPRENDRE

MISSION RÉVISION : PRÉ-ÉLABORATION DES DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE ET DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

L'année 2021 a été consacrée à la préparation des études de diagnostic du territoire et de l'état initial de l'environnement. Pour mener à bien ces études, un stagiaire a travaillé, pendant 6 mois, afin d'accompagner les équipes au diagnostic de territoire et de l'état initial de l'environnement.

SUVI DU BOCAGE, PRODUCTION DU MILLÉSIME 2020 DE LA BD BOCAGE

Dans le cadre du suivi des données emblématiques, le Parc a recruté un renfort pour une mission de mise à jour du référentiel Bocage, mis en place depuis 2015, pour le millésime 2020. Cette nouvelle donnée vient renforcer la connaissance diachronique du bocage pour le territoire élargie du Parc (déjà disponible 1947, 2000 et 2020).



RÉACTUALISATION DE LA TVB À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DE RÉVISION

Le Parc a effectué une mise à jour complète de sa TVB, dans le cadre de la révision de sa Charte, avec la production d'une nouvelle occupation du sol orientée TVB et la création, ou mise à jour de l'ensemble des sous-trames de son territoire (sous-trames humides, bocagères, landes) et à produit les compléments pour les sous-trames dunaires et aquatiques, en y intégrant la dimension de pollution lumineuse.

CHARTRE

RÉVISION DE LA CHARTRE

RENOUVELLEMENT DU DÉCRET DE LABELLISATION

L'échéance du décret de renouvellement est fixée au mois de février 2025. Une durée de trois ans et demi (minimum) est nécessaire pour mener la procédure de révision.

Le Comité Syndical du Parc a délibéré, le 25 mai 2021, pour solliciter le lancement officiel de la procédure de révision auprès de la Région, avec une proposition de périmètre d'études et une note d'enjeux.

La Région a délibéré favorablement en septembre 2021 et transmis cette sollicitation à la Préfecture, qui émettra un avis d'opportunité sur le renouvellement du décret, dans les six mois.

Le Parc a lancé, au premier semestre 2021, les études préalables.

Le bilan est réalisé en interne. L'équipe technique s'est mobilisée pour produire les données et les analyses, en s'appuyant sur le bilan réalisé à mi-parcours. Ces éléments ont été utilisés pour réaliser l'évaluation de l'action du Parc.

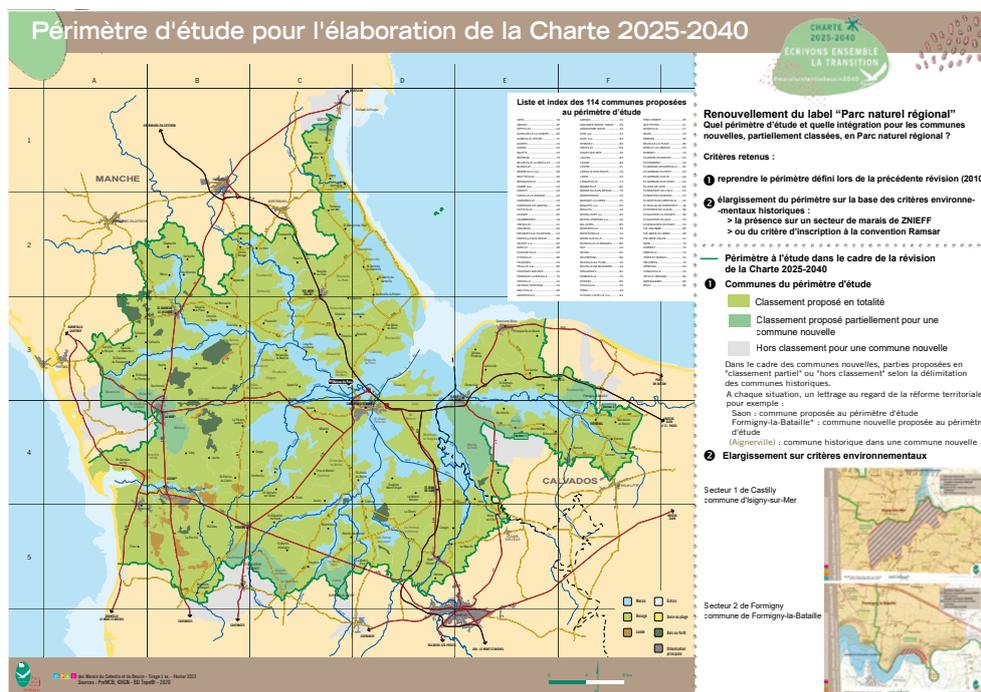
Une partie du diagnostic de territoire et le bilan évaluatif ont été confiés à un prestataire. L'équipe a produit, avec l'appui d'un stagiaire, les analyses pour une dizaine de thématiques : biodiversité, paysage, culture, éducation, risques naturels, climat/énergie....

Les données recueillies, dans le cadre de l'observatoire du territoire, ont été utilisées à cette occasion.

Ces travaux ont permis de dégager les enjeux du territoire, qui serviront de base pour définir la nouvelle stratégie de la charte 2025-2040.

Plusieurs réunions d'échanges avec les acteurs et les élus ont permis d'enrichir ces études préalables.

Enfin, la démarche de concertation pour élaborer la nouvelle Charte a été partagée avec les services de la Région. Les cahiers de charges pour un appui à la concertation, pour la définition des objectifs de qualité paysagères et pour l'évaluation environnementale ont été rédigés, en fin d'année.

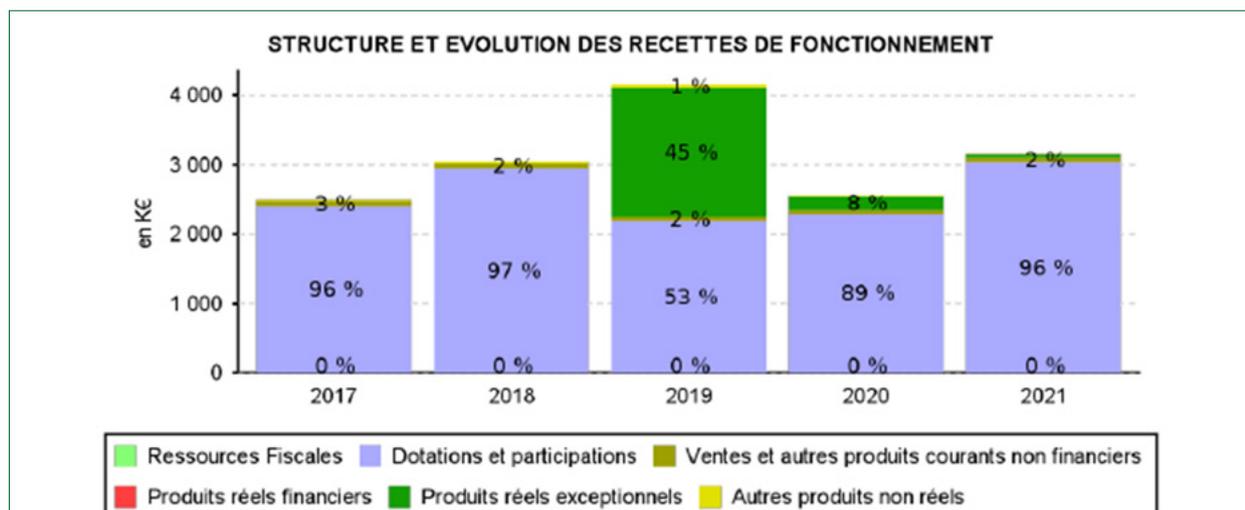
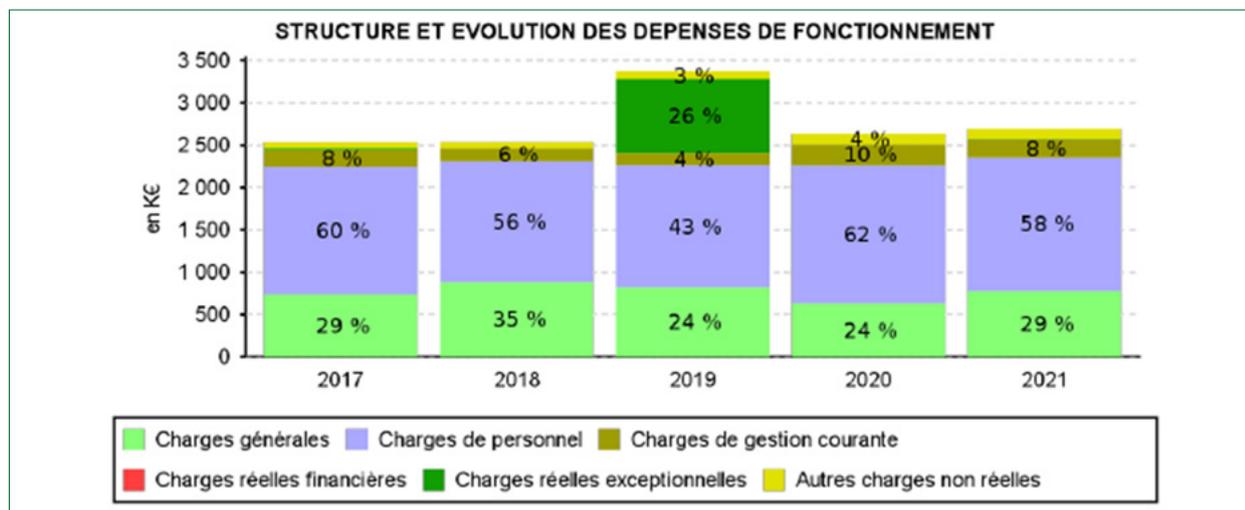


ADMINISTRATION

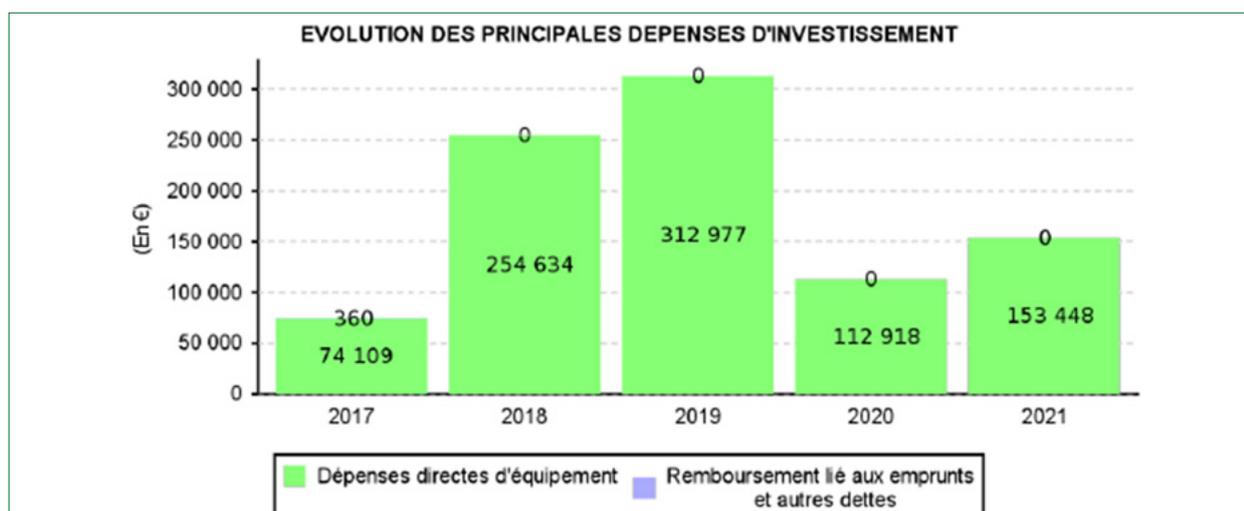
RETOUR SUR LE BUDGET ET L'ORGANISATION

ELEMENTS FINANCIERS : RETOUR SUR LE BUDGET 2021 (source : compte administratif 2021)

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021



Les charges de personnel et les charges générales sont quasi stables. Elles représentent 58 % et 29 % du budget de fonctionnement, couvert à 96 % par des subventions, en particulier celles des membres statutaires (Conseil régional de Normandie, conseils départementaux de la Manche et du Calvados, Communauté de communes et communes) auxquelles s'ajoutent les dotations de l'État pour la gestion des Réserves Naturelles Nationales et les financements de L'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

En investissement les dépenses 2021 concernent essentiellement le lancement des travaux d'aménagement à Beauguillot.

Aucun emprunt n'est contracté à ce jour par le Parc.

RESSOURCES HUMAINES : MOUVEMENTS ORGANISATIONNELS

Arrivées :

- Victorine BARA, « Littoral et bassin versant », au 1er avril 2021
- Alexis WODEY, « Animateur éducation à l'environnement au développement durable des Réserves Naturelles Nationales de la Sangsurière et de l'Adriennerie et de Beauguillot », au 1er novembre 2021
- Anaïs JARDIN, Chargée de mission « Paiements pour Services Environnementaux » - 4 mois
- Mayline LEBESSON, Agent d'accueil touristique - 3 mois
- Marion CAZAL, Chargée de mission « Famille à biodiversité positive et animation jardin » - 4 mois

Départ :

- Audrey LECOEUR, Directrice, le 15 juillet 2021
- Alice STREIFF, Chargée de communication, le 30 octobre 2021
- Aurélia BEGIN, Chargée d'accueil touristique et de projet, le 7 novembre 2021

Afin de faire face à des besoins temporaires d'activités, le Parc a eu recours :

- au service des missions temporaires du Centre de gestion de la Manche et a accueilli, au sein de ses équipes, 7 agents sur des périodes variables. Il a été proposé à 4 agents la signature d'un contrat de projet et à 1 agent sa nomination dans la Fonction publique ;
- à la création de postes en contrat de projet (CDD renouvelable dans la limite de 6 ans). Certains contrats ont été proposés à des agents contractuels sur des emplois non-permanents, déjà en poste dans la structure.

Après une période d'intérim de quelques mois, **Denis LETAN**, Chargé de mission « Transition » au sein du Parc a été nommé directeur, le 1er décembre 2021.

Enfin, la structure a participé à la formation de 4 stagiaires de l'enseignement supérieur, de 8 stagiaires non rémunérés, 1 stagiaire du dispositif mis en place par la Région Normandie intitulé « Soutien jeunes diplômés » et de 2 services civiques.

VIE INSTITUTIONNELLE

Gouvernance

UN NOUVEL EXÉCUTIF POUR LE PARC

Suite aux élections régionales et départementales 2021, un renouvellement partiel des membres des instances du Syndicat mixte du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin s'est déroulé lors de l'Assemblée générale partielle du 18 septembre 2021 à Saint-Hilaire-petitville.



Élus du Bureau

Les conseillers régionaux membres du bureau du Parc sont : Malika Chérière, Antoine Jean, Valérie Laisney, Pascal Marie, Florence Mazier, et Marianne Rozet.

Les conseillers départementaux membres du bureau sont Benoit Fidelin, Maryse Le goff, Martine Lemoine, Françoise Lerossignol, Hervé Marie et Patrick Thomines.

Les collèges des élus des communes et EPCI avaient déjà été renouvelés en 2020 après les élections municipales

Le bureau a élu Françoise Lerossignol (délégue Département de la Manche) à la Présidence du Parc.

Les Vice-présidents sont Pascal Marie (délégué Région Normandie), Aurélien Marion délégué des communes, Anne Hébert (délégue des EPCI) et Patrick Thomines (délégué Département du Calvados).

Présidente et Vice-présidents*



UN CONSEIL CITOYEN POUR LE PARC

Afin de faire davantage connaître ses missions, les problématiques environnementales du territoire, et faire remonter des propositions pour construire un avenir souhaitable, il a été proposé de créer une instance citoyenne et participative. Le Parc naturel régional a lancé en avril 2021 le recrutement d'un conseil citoyen, pour 21 habitants de son territoire. Il s'agissait de créer pour la première fois un espace d'expression et de réflexion pour les habitants à propos des enjeux de leur territoire.



Lancement du conseil citoyen

Pour garantir la représentation de l'ensemble de la population au sein du Parc naturel régional, une méthode de sélection en 2 collèges a été choisie (un de 15 habitants et un de 6 associatifs et socio-professionnels) par tirage au sort parmi les candidatures reçues.

Le 1er rendez-vous pour les 21 membres du Conseil citoyen a eu lieu le 12 juin 2021 à la Maison du Parc.

UN GROUPE D'ÉLUS RÉFÉRENTS POUR LA CHARTE

A l'occasion de la révision de la Charte du Parc, un groupe d'élus référents a été constitué en vue d'assister l'équipe technique et d'apporter une vision « politique » à la concertation.

Ce groupe piloté par Anne Hébert, vice-présidente du Parc et constitué de 4 autres membres du bureau (Jean Michel Green, Pierre Aubril, Yann Mouchel et Jean-Marie Poulain) se réunit très régulièrement dans la phase d'élaboration de la future Charte et formule de nombreuses propositions.

EN 2022, PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DE LA CHARTE !

Au 1er semestre démarrera la phase de concertation avec les élus, les partenaires et les habitants du parc qui alimentera la rédaction au second semestre 2022 du projet de Charte.



Crédits photos : T. Houyel (couverture Neuilly-la-Forêt, p.3) ; A. Chardon (p.2-3) ; A. Hérouard (p.4-6) ; A. Liot (p.7-9) ; C. Nalin (p.10) ; M. Deville (p.11) ; F. Streiff (p.12-13) ; G. Aimard (p.14-15) ; N. Flambard (p.16-17) ; MN. Drouet (p.18-19) ; D. Letan (p.20) ; M. Gosselin (p.21) ; Cartographie : J. Mugnier, L. Alborino (p.24-25) ; E. Patte (p.28) ; A. Laurent (p.28) ; Le Creator (p.29).

Imprimé en interne sur du papier 100 % recyclé.

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Maison du Parc

3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Siège administratif

Tél. 02 33 71 61 90
info@parc-cotentin-bessin.fr

Accueil touristique

Tél. 02 33 71 65 30
accueil@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr

